

BMX

CAHIER DES CHARGES

RELATIF À L'ORGANISATION DES

COUPES DE BRETAGNE

2025

LIEU :

DATE :

ORGANISATEUR :

Cahier des charges

COUPE DE BRETAGNE BMX

1 - ENGAGEMENT DU COMITÉ RÉGIONAL DE CYCLISME	4
1.1 - Obligations liées à l'organisation sportive	4
1.2 - Obligation en matière de promotion	4
1.3 - Matériel	4
2 - ENGAGEMENT DU CLUB ORGANISATEUR	5
2.1 - Homologation	5
2.2 - Obligations financières	5
2.3 - Déclaration de l'épreuve	5
2.4 - Catégories des pilotes	5
2.5 - Engagements	6
2.6 - Classements pilotes	6
2.7 - Classements club	7
2.8 - Classement Général	7
2.9 - Service médical	7
2.10 - Prestations fournies par le club	7
2.10.1 - Avant l'épreuve	7
2.10.2 - L'annonce de l'épreuve	8
2.10.3 - Le jour de l'épreuve	8
2.10.4 - Protocole	8
3 - MOYENS MATÉRIELS	8
3.1 - Le secrétariat	8
3.2 - Le matériel pour le personnel de secrétariat :	9
3.3 - Le matériel pour le commissaire d'arrivée	9
3.4 - Le matériel pour les commissaires de piste	9
3.5 - Le matériel pour la pré-grille	10
3.6 - La sonorisation	10
3.7 - La butte de départ	10
3.8 - La piste	10
4 - LES RÉCOMPENSES	10
4.1 - La remise des récompenses	10
4.2 - U7 à U13	11
4.3 - U15, U17, 17/29 ans hommes challenge, 30 ans et plus hommes challenge	11
4.4 - Cruiser 13/29 ans et nationaux , Cruiser 30 ans et plus challenge	11

4.5 - OPEN HOMMES	11
4.6 - OPEN FEMMES	11
5 - MOYENS HUMAINS	12
5.1 - Service médical	12
5.2 - Secrétariat et affichage des feuilles de races	12
5.3 - Pré-grille et grille	12
5.4 - Entretien de la piste	12
5.5 - Starter	12
5.6 - Placeur	12
5.7 - Responsable sonorisation	13
5.8 - Speakers	13
6 - HORAIRES	13

Sur décision de la Commission Régionale BMX, il a été décidé de retenir la candidature du club cité ci-dessous pour l'organisation d'une épreuve de la Coupe de Bretagne.

Il est expressément convenu que l'épreuve ne sera inscrite au calendrier régional qu'après signature et retour du présent cahier des charges sous huit jours au Comité Régional de Cyclisme.

Si le club réalise des travaux sur sa piste avant la course, il s'engage à faire parvenir au Comité de Bretagne et une copie au Président de la CRBMX la nouvelle homologation à minima 2 mois avant la date de l'épreuve.

Si par cas de force majeure, le cahier des charges n'était pas mis à jour au moment de l'épreuve ou en amont, par défaut le cahier de l'année N-1 servira de réglementation pour l'année N.

Si un club désigné ne fournit pas ses arbitres, une pénalité de -50 points lui sera attribuée au classement des clubs de la Coupe de Bretagne.

Tout manquement aux règles de ce cahier des charges le jour de l'épreuve, signalé dans le compte rendu, entraînera l'impossibilité de se représenter tant que des modifications concrètes et certifiées n'auront pas été présentées.

1 - ENGAGEMENT DU COMITÉ RÉGIONAL DE CYCLISME

1.1 - Obligations liées à l'organisation sportive

Le Comité Régional de Cyclisme s'engage à mettre en œuvre tous les moyens réglementaires relatifs à l'organisation de la compétition.

Les engagements devront être faits par internet sur le site du Comité de Bretagne (Cicleweb).

Il aura l'entière responsabilité :

- Du choix définitif de la piste.
- De la désignation des arbitres de l'épreuve :
 - un administrateur, un président de jury (indemnisé via le comité après réception du rapport de la course)
 - un président de jury adjoint, un responsable pré- grille, un responsable vidéo, un juge à l'arrivée, un adjoint à l'arrivée et un juge au départ (indemnisé sur place par le club)

1.2 - Obligation en matière de promotion

Les Organismes devront fournir les moyens d'informer le public par l'intermédiaire du site du Comité de Bretagne à minima 6 semaines avant la course : contact@ffc-bretagne.com

1.3 - Matériel

Le Comité de Bretagne met à disposition :

- l'ordinateur
- l'imprimante
- le système vidéo
- les talkies walkies
- les chasubles
- la banderole du Comité

2 - ENGAGEMENT DU CLUB ORGANISATEUR

2.1 - Homologation

La piste doit être homologuée et le club s'engage à ne pas effectuer de travaux en dehors des travaux d'entretien. Le dépôt de candidature devra être accompagné de l'homologation en vigueur de la piste.

La demande d'homologation doit être faite auprès du Comité de Bretagne.

Lors de la visite d'homologation par un référent piste (licencié), un représentant de la CRBMX devra être présent ainsi qu'un représentant de la municipalité et du club.

2.2 - Obligations financières

Le dépôt de candidature devra être accompagné d'un chèque de 160 € pour les prix et les récompenses du classement général de la Coupe.

2.3 - Déclaration de l'épreuve

Celle-ci se fera auprès du Comité Régional au minimum **6 semaines** avant la date de l'épreuve.

Lors de la déclaration de l'épreuve, le club devra s'acquitter des droits d'organisation (grille des prix de l'année en cours) et des Commissaires, à savoir :

- Coupe de Bretagne : 420 (droits forfaitaires/assurance) + 130 (commissaires) = 550 euros (Code 0404)
- Le président du jury adjoint, l'arbitre vidéo, le responsable de départ, d'arrivée et pré-grille, et l'adjoint à l'arrivée seront défrayés sur place par l'organisateur le jour de la course à raison de 20 euros chacun minimum, contre signature sur une feuille d'émargement jointe au rapport de course (soir de l'épreuve).

2.4 - Catégories des pilotes

- **U7** : 5 et 6 ans
- **U9** : 7 et 8 ans
- **U11** : 9 et 10 ans
- **U13** : 11 et 12 ans

- **U15** : 13 et 14 ans y compris les U15 Nationaux
- **U17** : 15 et 16 ans y compris les U17 Nationaux
- **OPEN Femmes** : 15 ans et plus
- **Masters 30 ans et plus sauf pilotes nationaux**
- **OPEN Hommes : 17/29 ANS challenges plus pilotes nationaux 17 ANS et plus**
- **Cruisers** : 13/29 ans + les Nationaux
- **Cruisers** : 30 ans et plus challenges

Toutes les catégories sont ouvertes aux pilotes extérieurs au Comité de Bretagne.

Le maillot club (y compris pour les nationaux) sera dorénavant obligatoire dès les essais.

Précisions pour les filles :

- Les filles U15 et moins ne pourront plus être déclassées. Chaque fille roule dans sa catégorie avec les garçons.
- U17 et plus : rouleront ensemble, sauf pour celles qui ne le souhaitent pas, elles rouleront avec les garçons de leur âge.

Toute demande devra émaner du **Président(e) de leur club** et être adressée par mail au Comité Régional Bretagne + copie au Président de la CRBMX **au plus tard le 15 février** : contact@ffc-breagne.com, e.thouin@cyclisme.bzh

Les filles éliminées dans leur catégorie avant les demi-finales pourront continuer en courses uniquement entre elles (il n'y aura cependant pas de points ni de podium supplémentaire). Le timing et l'organisation évolueront sûrement pour améliorer cette disposition au fur et à mesure que les coupes se dérouleront. Celles qui passent en demie et en finale continuent la compétition avec les garçons (la première fille du classement sera récompensée). En cas d'égalité sur la journée de classement, la première féminine sera récompensée sur les résultats de la course d'honneur.

En cas de supériorité manifeste, la Commission Régionale BMX se réserve le droit, en cours de saison, de réintégrer le ou la pilote dans sa catégorie d'origine.

2.5 - Engagements

Voir grille des prix de l'année.

2.6 - Classements pilotes

Le classement final de la Coupe de Bretagne se fera lors de la dernière manche.

Le classement se fera strictement au nombre de points sur l'ensemble des courses de la Coupe BZH (**pas de joker**). Pour les podiums : voir paragraphe « **La remise des récompenses** »

2.7 - Classements club

Chaque club doit compléter la liste de pilotes au secrétariat au plus tard à la fin des essais du matin (les listes mail ne seront plus acceptées).

Seule la liste permettra de calculer les points d'équipe.

Rappel : 1 pilote par catégorie - doublement possible sur une seule catégorie = maximum 6 pilotes.

Possibilité d'inscrire un pilote cruiser dans la liste dès lors qu'il n'est pas aussi inscrit sur la liste 20'.

2.8 - Classement Général

Garçons, filles, club : les coupes seront fournies par le Comité de Bretagne.

2.9 - Service médical

Lors de l'épreuve, le club assurera la présence d'une équipe de **8 secouristes minimum** (la présence d'un médecin est souhaitable) , ainsi qu'un local de premiers soins.

Les frais engendrés sont à la charge du club organisateur.

Les secouristes devront à la fin des courses, remettre un rapport au président du jury reprenant le nombre d'interventions et leur nature (évacuation ou non) et si possible l'identification du lieu des accidents sur la piste (objectif statistique) .

Pour rappel : chaque accident doit faire l'objet d'une déclaration par le pilote ou la famille auprès de l'assureur de la Fédération (dans les 5 jours maximum), afin de prémunir le pilote des conséquences d'éventuelles séquelles.

2.10 - Prestations fournies par le club

2.10.1 - Avant l'épreuve

Envoi de l'invitation avec les coordonnées téléphoniques et mail du correspondant du club.

Adresser une invitation au Président du Comité de Bretagne et au Président du Comité Départemental et du Président de la CRBMX lors de chaque organisation.

2.10.2 - L'annonce de l'épreuve

Quinze jours minimum avant la date : Contacter les rédactions sportives du département, la presse locale, départementale et régionale.

2.10.3 - Le jour de l'épreuve

Le club assurera les moyens techniques matériels et humains nécessaires à l'organisation de celle-ci.

Les speakers devront rappeler régulièrement tout au long de la journée et avant la remise des trophées le message que "ça n'est qu'un jeu !". Les arbitres sont invités à être vigilants et ne pas hésiter à sortir le carton rouge si manquement aux règles.

Les clubs et éducateurs sont invités à rappeler les consignes.

2.10.4 - Protocole

Le Comité de Bretagne désignera un représentant de son Conseil d'Administration et le fera connaître au club organisateur de la finale de la Coupe de Bretagne. Il sera chargé d'apporter les récompenses récupérées au siège du Comité de Bretagne.

Les résultats devront être communiqués à la presse via un tableau Excel le soir de l'épreuve ainsi qu'au Comité de Bretagne par mail : contact@ffc-bretagne.com

Il est proscrit lors du protocole, la consommation de boissons alcoolisées sur le podium.

Il sera demandé aux speakers de bien vouloir intervenir dans le respect des règles et pour le respect des lois lors des interventions subjectives de la part de certains supporters.

3 - MOYENS MATÉRIELS

3.1 - Le secrétariat

Le local du secrétariat devra être suffisamment grand pour accueillir 4 personnes ainsi que le matériel ci-dessous. Il sera impératif de porter attention au bien-être des bénévoles qui évolueront pour le bon déroulement de l'épreuve et de fournir eau, boissons chaudes tout au long de la journée ainsi que le déjeuner du midi.

Nota : un local de type « Algeco » est fortement conseillé à minima.

Si ligne directe dans le local, en communiquer le numéro sur les invitations.

3.2 - Le matériel pour le personnel de secrétariat :

- Les listes des engagés envoyées par les clubs
- Les engagés répertoriés par catégories
- Formulaire engagement coupe des clubs
- Le règlement administratif
- Le rapport de course
- Des déclarations d'accident
- Des feuilles de race
- Une alimentation électrique 220 V
- 2 tables, 6 chaises
- **3 lutins 60 vues 21X29**, 7 (type couverture en polypropylène semi-rigide)
- Des stylos à bille noirs
- Des surligneurs de différentes couleurs
- Des trombones
- Des effaceurs
- Une agrafeuse de bureau
- Une agrafeuse murale ou matériel nécessaire au collage des feuilles de race
- Un photocopieur + un toner neuf + des feuilles de format A4 (de différentes couleurs)
- Des pochettes (type perforé en polypropylène)
- Des marqueurs, des assiettes en carton, de la ficelle, des ciseaux
- Des panneaux pour l'affichage des races (type panneau d'affichage électoral). Prévoir un périmètre de barrières pour un accès plus aisé des commissaires d'affichage.
- dans la mesure du possible de mettre les feuilles de races sur internet en même temps que affichage .

3.3 - Le matériel pour le commissaire d'arrivée

- Des crayons papier (gras) HB
- Des tailles crayons
- Des carnets d'arrivées

3.4 - Le matériel pour les commissaires de piste

- Des carnets
- Des crayons papier (gras)
- Des drapeaux (1 rouge – 1 vert – 5 jaunes)

3.5 - Le matériel pour la pré-grille

- **Une sono pour l'appel des pilotes**
- Une double pré-grille pour fluidifier les accès
- Une Pré-grille couverte par un chapiteau pour couvrir les pilotes
- Un nombre suffisant de barrières pour la réalisation de 10 couloirs numérotés de 0 à 9
- Des affiches contre le harcèlement devront être présentes à la vue des pilotes.

3.6 - La sonorisation

- **Une sonorisation de puissance suffisante et configurée pour la piste**, pour assurer les commentaires de l'épreuve.
- **2 micros**

3.7 - La butte de départ

- Une grille sécurisée et entretenue **régulièrement**.

3.8 - La piste

- Le club organisateur devra tout mettre en œuvre pour que la piste soit sécurisée et non accessible dans sa totalité au public.

4 - LES RÉCOMPENSES

4.1 - La remise des récompenses

- Après les finales, la remise des récompenses se fera sur un podium mis sur une estrade d'environ 1 mètre de hauteur.
- **Les récompenses seront remises uniquement aux pilotes présents, qui portent l'une des deux maquettes de maillot remises par leur club au Comité de Bretagne, et avec lequel ils ont roulé tout au long de la course.**

4.2 - U7 à U13

Coupes ou trophées aux 3 premiers + médailles aux 5 suivants

Coupe ou trophée pour la première fille + médailles pour 2 et 3

4.3 - U15, U17, 17/29 ans hommes challenge, 30 ans et plus hommes challenge

Coupes ou trophées aux 3 premiers.

Coupe ou trophée pour la première U15 fille + médailles pour 2 et 3 (si possible 3 Coupes identiques aux garçons)

4.4 - Cruiser 13/29 ans et nationaux , Cruiser 30 ans et plus challenge

Coupe ou Trophée aux 3 premiers

Coupe ou trophée pour la première fille et médailles pour 2 et 3, (si possible 3 Coupes identiques aux garçons)

4.5 - OPEN HOMMES

Primes : 1er 65 € - 2ème 45 € - 3ème 40 € - 4ème 30 € - 5ème 20 € = 200 €

4.6 - OPEN FEMMES

Primes : 1er 65 € - 2ème 45 € - 3ème 40 € - 4ème 30 € - 5ème 20 € = 200 €

Les coupes ou trophées et médailles doivent être identiques pour toutes les catégories.

5 - MOYENS HUMAINS

5.1 - Service médical

- L'ensemble du dispositif médical devra être opérationnel dès le début des essais officiels. De plus, il est nécessaire de prévoir un itinéraire d'évacuation qui sera tenu dégagé pendant toute la durée de l'épreuve.

5.2 - Secrétariat et affichage des feuilles de races

- 4 personnes

5.3 - Pré-grille et grille

- 5 personnes
- 1er Bloc couloir 0 réservé aux U7

5.4 - Entretien de la piste

- 2 personnes (voir plus si les conditions météo l'exigent)

5.5 - Starter

- 1 personne

5.6 - Placeur

- 1 personne

5.7 - Responsable sonorisation

- 1 personne

5.8 - Speaker

- 1 personne, si possible 2

6 - HORAIRES

BLOC 1 : U7 à U13
Cruiser
Essais : 9h à 10h
Manches qualificatives : 10h à 12h
Manches qualificatives et finales : 10 à 12h

BLOC 2 : U15 et plus
Essais : 12h00 à 13h00

BLOC 1 : 1/8 de finales
BLOC 2 : 1ère Manche qualificative
BLOC 1 : ¼ de finales
BLOC 2 : 2ème manche qualificative
BLOC 1 : ½ finales
BLOC 2 : 3ème manche qualificative
BLOC 1 : Finales
BLOC 2 : ¼ de finales
BLOC 1 : Protocole
BLOC 2 : ½ finales

== Pause ==

BLOC 2 : Finales
BLOC 2 : Protocole

*** Ces horaires peuvent être modifiés par décision du Président de Jury.**

<p>Fait à :</p> <p><i>Précéder de la mention « Lu et approuvé »</i></p> <p>Club :</p> <p>Le Président du Club</p>	<p>Le :</p> <p>Le Président du Comité de Bretagne</p>
---	---

La mise à jour du cahier des charges sera effectuée chaque année avant la Coupe de Bretagne par la Commission Régionale BMX.